

ÉPREUVE DE RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE 2019 PHASE D'ADMISSIBILITE / RÉALISATION

Dans le cadre de la phase d'admissibilité des épreuves de recrutement pour la rentrée 2019 au Département SATIS de la Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille, vous aurez à produire à partir du Thème imposé suivant,

« Le passé, toujours présent »

deux éléments :

1/ La note d'intention de votre réalisation (3000 caractères maximum, format .pdf): motivations, implication, point de vue, sources d'inspiration, angle de traitement et particularités de votre réalisation.

Vous justifierez vos choix de réalisation (esthétiques et techniques) par rapport au sujet proposé.

2/ Votre réalisation

Cette réalisation pourra prendre une des formes suivantes:

	Maximum autorisé	Formats imposés
Scénario	3 pages	.pdf (à intégrer dans le fichier pdf de la note d'intention)
Dossier photographique	12 photos	.pdf (à intégrer dans le fichier pdf de la note d'intention)
Diaporama	2 minutes	.mov (codec H264)
Montage vidéo	2 minutes	.mov (codec H264)
Réalisation sonore	2 minutes	FLAC ou ALAC 48 kHz – 24 bits
Réalisation musicale (uniquement pour les étudiants qui postulent en « composition à l'image »)	2 minutes	FLAC ou ALAC 48 kHz – 24 bits

La réalisation devra être accessible, via une plateforme de partage (Vimeo, Youtube et Soundcloud pour les bandes sonores).

L'adresse web et le mot de passe éventuel devront être clairement mentionnés en « référence » sur la note d'intention.

La note d'intention est à joindre avec le reste des pièces demandées dans l'application e-candidat.

**DATE LIMITE DU DÉPOT DU DOSSIER COMPLET
sur E-CANDIDAT: 6 mai 2019**